

Notre pratique orthophonique auprès d'enfants sourds profonds s'est enrichie depuis deux ans de l'écriture musicale. Beaucoup de questions se posaient à nous dans notre travail quotidien à l'Institut: comment amener l'enfant sourd vers le monde sonore? Quelle en sera sa motivation? Par quel biais structurer avec lui la langue française? Que sommes-nous en droit d'exiger en ce qui concerne le langage oral d'un enfant qui communique de façon spontanée en L.S.F.? L'ensemble de ces interrogations nous a permis de dégager une progression adaptée aux possibilités de l'enfant, et ce, grâce à la musique et aux symboles musicaux. Nous n'avons certainement pas résolu toutes les difficultés liées à l'acquisition du langage verbal mais cependant, nous avons réussi à développer chez un enfant sourd profond, lecture labiale, conscience syllabique, contrôle vocal, plaisir de l'écoute et de la musique.*

*Langue des Signes Française

Rita DAUBISSE-KATTAN
et Florence CHALOT-BENINCA

Orthophonistes
Institut d'Éducation Sensorielle
pour Handicapés Auditifs
19, rue Pierre Curie
89000 AUXERRE

UTILISATION DE LA MUSIQUE POUR L'ÉLABORATION ET LA STRUCTURATION DU LANGAGE ORAL DE L'ENFANT SOURD

par Rita DAUBISSE-KATTAN et Florence CHALOT-BENINCA

Mots clefs : Surdité - Langage - Parole - Recherche - Enfant - Musique - Audition - Intégration.

Introduction :

Depuis bientôt deux ans, nous développons avec des enfants sourds de nombreuses activités musicales. Nous avons pu constater combien la musique est un enrichissement et une aide précieuse dans notre pratique orthophonique*. En effet, nous avons remarqué les aspects structurants et créatifs de la musique, mais aussi le plaisir certain d'une recherche personnelle d'écoute chez ces mêmes enfants. Notre manière d'aborder la langue orale s'est notamment transformée grâce à l'écriture musicale.

Dans un premier temps, nous montrerons combien il est important d'instaurer rapidement une communication efficace avec les enfants sourds, grâce à la L.S.F. dans ce cas précis. Puis nous exposerons de quelle manière la musique nous permet d'aborder la langue orale. Enfin, nous détaillerons la progression par laquelle nous obtenons actuellement avec les enfants sourds des résultats encourageants en ce qui concerne le langage oral.

I) Communication.

Tout au long de cet exposé, nous parlerons d'un enfant que nous appellerons Rémi, âgé de cinq ans et demi, atteint d'une surdité profonde bilatérale de perception.

En arrivant à l'Institut* il y a deux ans, Rémi. ne possédait aucun moyen de communication si ce n'est un code restreint à la famille fait de mimiques et de pantomime. Il ne parlait pas et malgré ses appareils, n'était pas du tout intéressé par le monde sonore.

Avec l'apprentissage de la L.S.F., Rémi est devenu capable de développer des échanges avec les enfants et les adultes. La Langue des Signes lui fut d'emblée accessible et mit du sens sur ses actions quotidiennes. Elle lui **permet également de développer ses**

*cf bibliographie page 41,
première référence

*Institut d'Éducation Sensorielle
pour Handicapés Auditifs

propres compétences linguistiques au travers des jeux, des demandes...et d'accéder progressivement aux notions conceptuelles plus complexes, de structurer sa pensée, d'exprimer ses affects.

Dès l'instant où Rémi fut libéré des difficultés d'expression et de compréhension, il s'intéressa tout naturellement au monde sonore. Et nous pourrions étendre ces observations à de nombreux enfants sourds de l'Institut. Le fait est que nous, comme l'enfant, nous trouvons soulagés d'un poids immense lorsque tombe peu à peu cette incommunicabilité. Les apprentissages peuvent alors se mettre en place et l'enfant s'épanouir.

Si nous avons souhaité souligner l'importance de la L.S.F. pour cet enfant, c'est pour mieux expliquer plus bas le cheminement naturel qui nous a conduites vers la musique et le signe musical en particulier.

II) La musique : passerelle entre L.S.F. et langue orale.

Depuis deux ans, la musique est devenue pour l'ensemble des enfants un véritable langage commun. Ils savent qu'ils possèdent un moyen d'expression très subtil avec lequel ils peuvent progresser tous les jours. Certains sentent même de plus en plus le pouvoir qu'ils ont «entre les mains» : ils savent capter l'attention par le jeu musical ou parler des sentiments que leur inspire telle ou telle musique et ils comparent leur compétence musicale avec les enfants entendants, en particulier lorsqu'ils sont en situation d'intégration.

Les enfants sourds entrent dans la communication grâce à la L.S.F. et, par conséquent, grâce à un décodage visuel et à une interprétation gestuelle. Ne retrouve-t-on pas **justement ces deux** processus d'assimilation et d'expression dans la musique?

Avant toute chose, il est certain que les enfants se trouvent enfin valorisés et stimulés par l'intermédiaire d'activités pédagogiques et artistiques. Les contraintes s'estompent puisque l'enfant a l'initiative, tout comme dans le jeu.

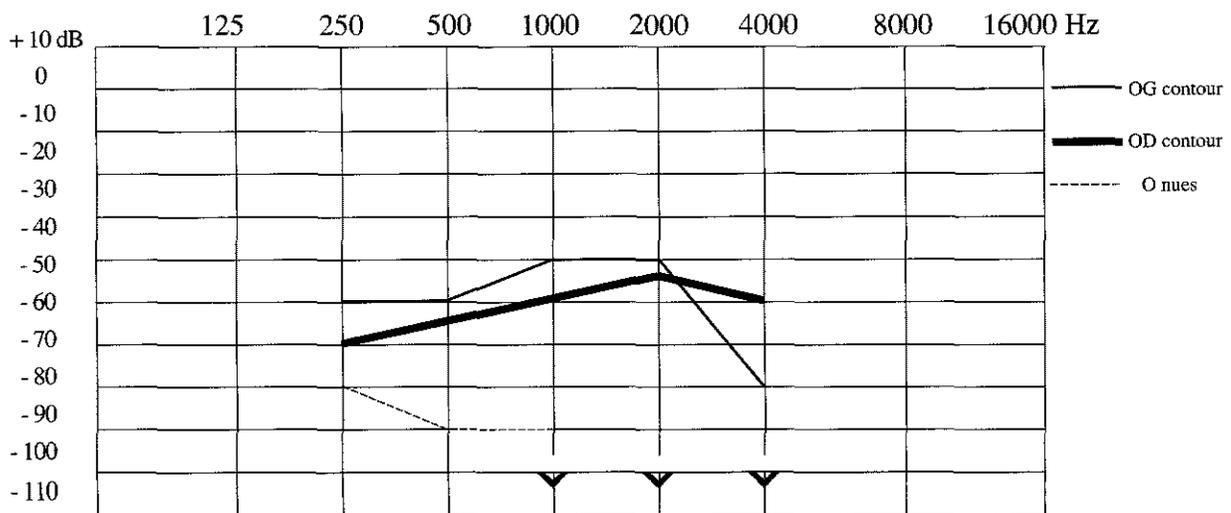
«L'enfant qui joue mobilise toutes ses facultés dans le but qu'il s'est fixé. Il est capable alors d'un effort de concentration considérable, car il est porté par l'unité même de son être habité par l'enthousiasme du jeu, et l'enfant fournira avec joie l'effort nécessaire pour se développer en profondeur»*.

Nous avons cherché à préserver cette spontanéité dans la structuration de la langue orale et nous allons voir à présent dans quelle mesure la musique facilite le développement langagier.

III) Utilisation du signe musical et du rythme.

Rémi est appareillé depuis 3 ans et obtient un gain prothétique qui ne lui permet cependant pas d'élaborer le langage oral.

Audiogramme :



*cf bibliographie page 41
MARTENOT M.

Il bénéficie de séances d'orthophonie et participe à un groupe constitué d'enfants de son âge, animé conjointement par l'orthophoniste et l'éducateur sourd .

Rémi est un enfant intelligent, réceptif à la L.S.F., curieux face aux situations nouvelles, attentif à ce qui se passe autour de lui. Son intérêt pour le langage oral s'est accru en même temps que ses compétences en langue des signes. Il cherche de plus en plus à reproduire l'articulé de certains mots, vocalise beaucoup, joue avec sa voix, émet des successions de phonèmes, mais ne parle pas spontanément. Il reste inintelligible.

Pourtant, Rémi discrimine bien une dizaine d'instruments de musique différents (piano, flûte, bongo,....). Il est attiré par ces instruments, en particulier le piano et le xylophone. Rémi porte beaucoup d'intérêt aux comptines dont le rythme est simple.

Rémi présente certaines difficultés qui ne lui sont pas propres mais au contraire fréquentes chez les enfants sourds:

1) Rémi a beaucoup de mal à limiter ses productions vocales. Ex: «papapapapapapapa... » pour dire « papa ». Alors comment réussir à stopper cette logorrhée? Comment canaliser ses vocalisations pour l'amener à structurer finement le langage?

2) Rémi n'est pas assez attentif au visage de l'adulte quand celui-ci parle. Quels supports choisir pour l'attirer ? Comment le rendre curieux de savoir ce que l'on dit?

Nous allons à présent exposer la progression par laquelle nous sommes arrivés à surmonter ces difficultés. Nous n'utilisons pas la musique à tort et à travers et nous laissons dans un premier temps l'enfant venir à la musique spontanément.

A) Reconnaissance et production de cellules rythmiques simples

1) Supports : les bongos ou le piano numérique:

Toujours en observant Rémi, nous constatons qu'il aime reproduire en imitation des cellules rythmiques sur différents instruments.

C'est après avoir constaté ses possibilités d'identification et de reproduction que nous lui proposons les symboles musicaux. Ainsi l'enfant est rassuré puisqu'il est d'emblée performant. Nous partons donc toujours des possibilités visuelles et auditives de l'enfant. C'est l'enfant qui nous guide et qui conduit sa rééducation.

Avec le piano numérique relié au plancher vibrant, l'enfant bénéficie également d'indices vibratoires.

L'écriture musicale est présentée à l'enfant sur des supports cartonnés qu'il doit désigner lorsqu'il reconnaît une séquence rythmique :

* (bongos ou piano numérique)



* (l'enfant)

L'enfant est placé face à l'adulte jouant des bongos, ou sur le plancher vibrant face au piano. Une grande attention visuelle et auditive est alors obtenue et l'enfant regarde spontanément vers l'adulte pour identifier la cellule rythmique.

Puis cette activité est réalisée par Rémi qui devient alors le meneur en jouant les séquences rythmiques pour les faire deviner à son tour à l'adulte. A cette occasion, nous constatons fréquemment chez l'enfant une plus grande prise de conscience du but à atteindre.

Enfin, cette activité est réalisée sans support visuel ni vibratoire; il s'agit alors de discrimination auditive pure.

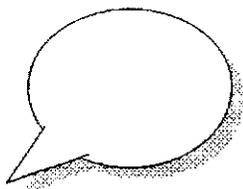
2) Support, la voix :

Les mêmes séquences que précédemment sont travaillées cette fois-ci avec la voix.

Au début, l'adulte parle dans un micro relié au plancher vibrant. Puis l'aide vibratoire est supprimée. L'enfant est aidé par la lecture labiale. Ensuite l'adulte cache ses lèvres,

ceci afin d'obtenir une discrimination auditive pure.

Nous choisissons au début une structure syllabique non signifiante pour ne pas complexifier l'exercice avec une reconnaissance sémantique. Nous employons le plus souvent des phonèmes occlusifs avec possibilité d'identification labiale.



Et l'enfant désigne le carton correspondant à ce qu'il vient d'entendre.

Enfin comme précédemment, l'enfant devient à son tour l'initiateur de ce jeu. Il doit alors exprimer du mieux qu'il peut la succession de syllabes pour la faire deviner à l'adulte.

B) Jeux de langage

Pour développer l'écoute et l'expression spontanées, nous recherchons toujours des supports ludiques.

A l'occasion de ces jeux, nous utilisons des onomatopées, des expressions courantes progressivement plus complexes au niveau du nombre de syllabes. Nous ne pouvons encore travailler la phrase. Nous employons au début des mots et expressions d'une, puis deux, puis trois syllabes, et plus selon les possibilités de l'enfant :

Voici quelques exemples illustrant le contenu langagier de ces séances:

- Onomatopées, interjections, mots-phrases d'une syllabe :

- | | |
|---------|-----------|
| - Paf ! | - Oui ! |
| - Pan ! | - Non ! |
| - Aïe ! | - Viens ! |
| - Oh ! | - Zut ! |
| - Ouf ! | - Hop ! |

- Onomatopées, interjections, expressions courantes de deux syllabes:

- | | |
|---------------|----------------|
| - Ouah-ouah ! | - Viens vite ! |
| - Meuh-meuh ! | - Debout ! |
| - A moi ! | - Pourquoi ? |
| - A toi ! | - C'est qui ? |
| - Bonjour ! | - C'est où ? |

- Mots, phrases, expressions de trois syllabes:

- | | |
|-------------|----------------|
| - Aurélie ! | - Un oiseau |
| - Natacha ! | - Une maison |
| - Le vélo | - C'est fini ! |
| - La poupée | - Elle a peur. |
| - Le ballon | - Qui est là ? |

etc.....

Le silence est tout simplement vécu dans l'alternance son/absence de son, quel qu'il soit et toujours au travers du jeu.

Ces expressions sont faciles à comprendre et à exprimer en L.S.F. ou en langue orale par Rémi. Les situations avec l'enfant sont toujours ludiques. Il manipule des personnages, se déplace dans l'espace pour permettre une meilleure intériorisation des expressions langagières.

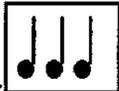
C) Association Images/Cellules rythmiques

Nous choisissons les expressions que l'enfant perçoit et restitue le mieux et nous lui proposons alors d'y associer les cellules rythmiques correspondantes selon la progression suivante:

1 syllabe	1 temps
2 syllabes	2 temps
3 syllabes	3 temps
Pas de sons	Silence

Le silence joue un rôle d'inhibiteur au moment de la production vocale.
L'enfant fait correspondre un mot à un signe ou groupe de signes musicaux.
Voici quelques exemples :

- Oui !----- 	- A moi !----- 
- Viens !-----"	- A toi !-----"
- Pan !-----"	- C'est qui ?-----"

- Natacha !----- 
- La poupée -----"
- Qui est là ? -----"

Ces expressions langagières sont utilisées dans des jeux (Iotos, memory, devinettes...), et l'enfant doit suivre du doigt les cellules rythmiques tout en prononçant le mot.

Lorsqu'à son tour l'adulte réalise l'activité, l'enfant devient en quelque sorte le «contrôleur». Il est alors très vigilant par rapport aux lèvres de l'adulte et remarque rapidement une erreur au niveau du nombre de syllabes prononcées.

Ainsi la succession des syllabes est mieux respectée et l'expression verbale visualisée.

On obtient de cette manière une enveloppe rythmique correcte avec possibilité d'auto-correction

Conclusion

Nous avons volontairement choisi d'étudier un cas difficile, celui d'un enfant sourd profond qui, à 5 ans, ne parle pas et communique en L.S.F. Dans cette situation, nous sommes amenés à nous interroger sur l'utilité de notre action.

Est-il nécessaire de déployer tant d'énergie ? Cet enfant parlera-t-il un jour ? Dans quelle mesure ces jeux de reconnaissance et de production rythmique vont-ils aider l'enfant sourd à structurer la langue orale ? Que peut-on espérer concrètement chez cet enfant qui ne peut encore se faire comprendre par la parole ?

En réponse à ces questions, nous pouvons à présent affirmer que :

1) Par l'intermédiaire de cette progression, Rémi est amené à regarder l'adulte, puis les mouvements labiaux lorsque celui-ci parle;

2) Rémi va jouer avec les rythmes musicaux pour jouer par la suite avec les syllabes et les mots. Il fait lui-même les correspondances syllabiques et tente d'affiner ses productions vocales;

3) Puis nous cherchons à faire émerger chez lui la conscience syllabique qui est naturelle à l'enfant entendant. Cette conscience syllabique aura comme support les rythmes musicaux qu'il aura assimilés par le jeu. Par ce biais, l'appropriation du français puis de la lecture vont être facilitées;

4) Rémi peut parallèlement exploiter ses restes auditifs pour développer une discrimination auditive fine afin que, par là même, il puisse s'investir dans la musique et le jeu instrumental. Il développe ainsi une véritable conscience rythmique;

5) Enfin, cet enfant va pouvoir s'initier au langage musical par le support visuel qu'on

lui propose. Nous privilégions les signes musicaux ordinaires à toute autre symbolisation écrite. En effet, cette écriture est utilisée par les entendants, ce qui ouvre l'enfant sourd au champ des autres.

Il est certain que l'utilisation de la musique offre de nouvelles perspectives quant à l'intégration dans le monde des entendants, en particulier au sein des familles. La musique permet de mettre en valeur des potentialités ignorées jusqu'à présent chez l'enfant sourd et contribue au développement d'échanges langagiers avec l'entourage.

Bibliographie

- BENINCA-CHALOT F., KATTAN-DAUBISSE R., DAUBISSE D. (1994) : A propos d'une expérience d'apprentissages musicaux auprès d'enfants sourds sévères et profonds. *GLOSSA*. N°38. 16-27.
- DUMONT A.: L'orthophoniste et l'enfant sourd. PARIS. MASSON. 1988 92.
- FALSON-SEGUIN C. (1993) : Apprenons la musique et son langage. Paris. HENRY LEMOINE. 48.
- GER-STORMS. (1991) : 100 Jeux Musicaux. Classique HACHETTE. VANDELDE. 94.
- LE PREV Y. (1973) : Musiques six cahiers, initiation A. Editions MUSICALES. Alphonse LEDUC. 31.
- MARTENOT M. (1982): Principes fondamentaux de formation musicale et leur application. MAGNARD. 16.
- SADEK-KHALIL D.: Quatre cours sur le langage. *ISOCEL*. I10 & 31-32-33.

Summary

Terminology :

Deafness - Language - Speech - Research - Child - Music - Hearing - Integration.

Using music to set-up and structure oral language of deaf children

For the last two years, we have been using music in our speech therapy of deaf children. The reason of this is that we had to answer a great number of questions such as :

How to make deaf children approach sound ? How to motivate them ? How to structure the french language with them ? What do we have to require from a child that communicates spontaneously in L.S.F. ?

We found a method adapted to children's capacity that answers all the above questions thanks to music and musical symbols.

Althought we have not solved all the problems linked to the verbal language learning, we are now able to make a deaf child read lips, recognize syllables, control his voice, and above all enjoy listening to people and music.